

Les acteurs de la gestion des risques naturels dans les Alpes : Qui Fait Quoi ?

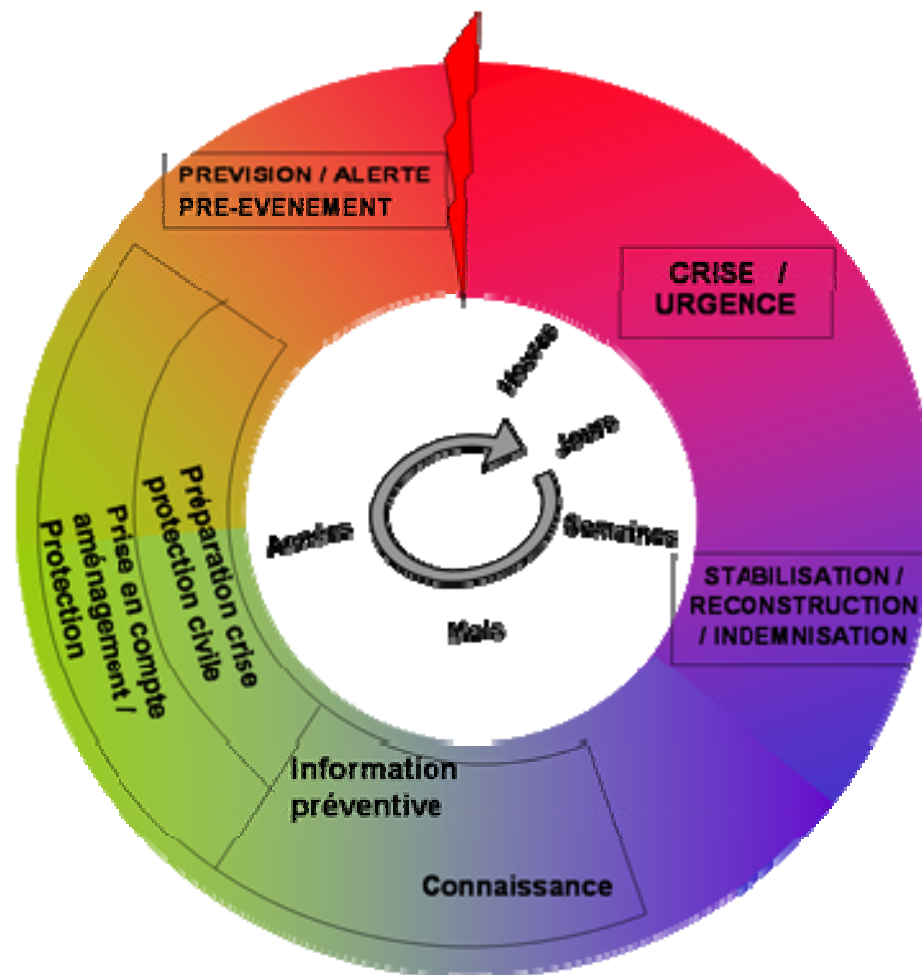
Crues

Le présent document focalise sur les **spécificités de la gestion et de la prévention des Risques liés aux Crues** en France, Italie (RAVA) et Suisse (Valais). Il établit la liste des acteurs (institutionnels, associatifs, etc.) impliqués dans les différentes phases temporelles du "cycle" de la gestion des risques naturels. Les objectifs et l'organisation du "Qui-Fait-Quoi ?" sont explicités dans le document "[Tronc commun](#)".

Les missions communes aux différents risques naturels sont détaillées dans le document "Tronc commun", auquel est fait référence dans les tableaux.

Pour le détail des missions des acteurs mentionnés en gras dans les tableaux, se référer à la "liste des acteurs" [France](#), [Italie](#), [Suisse](#).

LE "CYCLE" DE LA GESTION DES RISQUES NATURELS : TRONC COMMUN À TOUS LES RISQUES



La crise et l'urgence

GESTION DE CRISE / INFORMATIONS ET INSTRUCTIONS

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune (maire). - CODIS (SDIS). - Préfectures de département (plan ORSEC, SIDPC). - COZ. - Préfecture de Zone de Défense. - CIRCOSC. - Ministère de l'intérieur (Direction Défense et Sécurité Civile, sous-direction de la Gestion des Risques, COGIC, CISC). 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département de la Protection civile. - Centre opérationnel régional de PC. - COC : Centre opérationnel communal de PC. - COM : Centre opérationnel mixte de PC. - Instituts de recherche (es: CNR IRPI). <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - ARPA Piemonte > Centro funzionale. - CCS: Centro coordinamento dei servizi. - Prefettura. <p style="text-align: right;"><i>VALLÉE D'AOSTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centro funzionale regionale. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EMCC - CECA. - CERISE. - Offices fédéraux. <p>- Canton, Communes, Confédération avec appui des Hautes Ecoles et des instituts de recherche cantonaux.</p>

LES SECOURS

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
Secours « habituels »	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pompiers (SDIS). - CODIS (SDIS). - Gendarmerie. - Armée. - Protection civile / Préfet. - Croix Rouge. - COGIC. 	<p>Voir tronc commun :</p> <p>Protection civile, qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vigili del fuoco (sapeurs-pompiers) ; - Armée, police ; - Services techniques régionaux et nationaux ; - Croix rouge ; - Volontariat ; - Secours Alpin ; - 118. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Canton. - Confédération (DDPS). <p>L'organisation des secours est de la compétence communale (services de police, pompiers et protection civile).</p>

RÉHABILITATION SYSTEMES CENTRAUX (TRANSPORT, COMMUNICATION, SANTE...)

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfectures (SIDPC). - EDF. - France Telecom. - SNCF. - Armée. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociétés de fourniture de services : gaz (ENI-ITALGAS, ...), électricité (ENEL, ...), eau (SMAT, ...), télécommunications (Telecom, ...). - Sociétés des autoroutes. - ANAS. - Professionnels mandaté par la PC. - Entreprises privées et publiques. - Gruppo ferrovie dello stato – FFSS. <p style="text-align: right;"><i>VALLEE D'AOSTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Région > Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages Publics. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Région > Assessorat « Transport et infrastructures ». - ARES. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile. - Entreprises. - Armée. <p>- Commune + Canton.</p>

SOLUTIONS TEMPORAIRES HEBERGEMENT APPROVISIONNEMENT

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Préfecture (Protection civile). - Armée. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile. - Commune. - Région. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile. - Armée. <p>- Communes.</p>

EVALUATION DES DEGATS

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat, / Préfet. - Commune. - Assureurs. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Région. - Protection civile. - Propriétaires. - Assureurs. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - ARPA Piemonte. - Provincia. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biens privés : assureurs privés ou établissement cantonal d'assurance de choses (incendie et dégâts naturels). - Biens publics : services cantonaux et communaux concernés et Confédération.

Stabilisation, reconstruction et indemnisation

REOCCUPATION HABITATIONS ET LOCAUX / REPARATION / RECONSTRUCTION

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Habitants, propriétaires. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune, nella persona del sindaco che firma l'ordinanza di rioccupazione. - Propriétaires des immeubles. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Habitants.

INDEMNISATION / SOLIDARITE

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Indemnisation	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assureurs / Etat (CatNat). - Etat et collectivités territoriales. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions Etat, Région et collectivités territoriales (Legge 38 o legge 183). - Assureurs. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assureurs. - Subventions cantonales et fédérales.
Solidarité	<p>Voir tronc commun :</p> <p>Associations caritatives.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations caritatives : Croix-Rouge italienne, etc. 	<p>Voir tronc commun :</p> <p>Associations caritatives.</p>

RETOURS D'EXPERIENCE

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur (sous-direction de la Gestion des Risques (Direction Défense et Sécurité Civile) / Préfets. - MEDD (IGE, DIREN, ONF-RTM...). - METL (Inspection générale des Ponts et Chaussées). - RTM. - Parlement. <p>- RTM : analyse post-crues dans les torrents et les rivières torrentielles</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département National de la Protection Civile. - Parlement : publication de rapports et émanation de lois. - Commune. - Région. - Instituts de recherche. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARPA Piemonte. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services cantonaux et fédéraux concernés.

La connaissance du risque

CONNAISSANCE DE L'ALÉA

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
<p>Suivi des phénomènes et recueil de données</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD (www.prim.net cartorisque). - Certaines collectivités territoriales. - DDE / DDAF. - EDF (débits). - Météo France (précipitations) + Suivi hydrologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sociétés de fourniture de services : gaz (ENI-ITALGAS, ...), électricité (ENEL, ...), eau (SMAT, ...), télécommunications (Telecom, ...). - Instituts de recherche. - ARPA Piemonte. <p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <p style="text-align: right;"><u>VALLÉE D'AOSTE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région > Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages Publics. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services cantonaux avec l'appui d'instituts et mandats à des bureaux privés.
<p>Connaissance théorique</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD. - CNRS. - Régions. - Universités et centres de recherches. - CG 38 / PGRN. - Cemagref (Grenoble et Lyon). - Universités. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Universités et instituts de recherche (CNR IRPI). - Professionnels. - Commune. - ARPA Piemonte. - Centro funzionale regionale. <p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <p style="text-align: right;"><u>VALLÉE D'AOSTE</u> :</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hautes Ecoles et instituts de recherche. - CREALP. - IUKB. - Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches (IFENA = SLF). - Ecoles polytechniques de Lausanne et Zurich. - Universités de Lausanne (UNIL) et Fribourg (UNIFR).
<p>Cartographie de l'aléa</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD (www.prim.net) / DIREN. - Atlas des zones inondables (publiés par les DIREN). Ce sont des documents de connaissance des phénomènes d'inondations susceptibles de se produire. Ils ont pour objet de rappeler l'existence et les conséquences des inondations historiques et montrent également les caractéristiques des aléas, pour la crue la plus forte (crue centennale ou crue historique). Cartographies des phénomènes extrêmes.... 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureaux privés mandatés par la commune (validation des cartes par la Région). - Région. - Autorité de bassin. 	<p>Bureaux privés sur mandats communaux (validation des cartes par le Canton).</p>

CONNAISSANCE DE LA VULNÉRABILITÉ

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD. - Universités et centres de recherches. - Assureurs. <p>- Cemagref (méthode inondabilité).</p> <p>- MEDD : financement du programme RIO (risque inondation). Programme d'action de prévention des inondations (PAPI). 42 prévus au total. Objectif : couvrir l'ensemble des cours d'eau présentant des dangers pour les populations.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communes avec le PRGC (Piano Regolatore Generale Comunale) et le Plan communal de Protection civile. - Région. - Protezione Civile, attraverso l'affidamento di incarichi a professionisti. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Province. - Autorité de bassin. 	<p>Voir tronc commun ::</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hautes écoles et instituts fédéraux et cantonaux. - Etablissements cantonaux d'assurance de choses.

ÉVALUATION DU RISQUE

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assureurs. <p>- Services déconcentrés de l'Etat / Préfet.</p> <p>- Commune / services techniques.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Commune. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Province. - Autorité de bassin. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hautes écoles et instituts fédéraux et cantonaux. - Etablissements cantonaux d'assurance de choses.

L'information préventive

AFFICHAGE DU RISQUE

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Information maire	Voir tronc commun : - Etat > Préfet (CARIP) : DDRM... - MEDD (www.prim.net : cartorisque).	Voir tronc commun : - Région. - Service régional de protection civile.	Voir tronc commun : - Canton ou Confédération (par ex. MétéoSuisse sur Internet).
Information population commune	Voir tronc commun : - Maire (DICRIM). - MEDD (www.prim.net).	Voir tronc commun : - Maire.	Voir tronc commun : - Canton ou Confédération. - Autorités communales.
Information acquéreur/locataire	Voir tronc commun : - Propriétaire / Vendeur. - Notaire. - Maire.	Voir tronc commun : L'acheteur peut se renseigner auprès de la Commune (Bureau technique municipal) et de la Région.	Voir tronc commun : - Canton. - Autorités communales.
Information campeurs	- Exploitants de campings (campings à risque) : ils doivent veiller au respect du CPS (Cahier de prescriptions de sécurité).	- Maire.	Exploitants campings, offices du tourisme.

INFORMATION / SENSIBILISATION

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services de l'Etat (DIREN...) / collectivités, associations et entreprises. - Certaines Régions (ARPE). - Associations (IRMa). - Eventuellement associations de victimes. <p>- Services de l'Etat (DIREN notamment).</p> <p>- Régions (cartographie informative des zones inondables dans contrats de plan Etat-région).</p> <p>- Maire : obligation d'apposer les repères de crues. Il procède à la matérialisation, l'entretien ou à la protection de repères de crues, il en informe les propriétaires au moins un mois avant le début des opérations nécessaires.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Protection Civile Nationale. - Protection Civile Régionale. <p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <p>- ARPA Piemonte.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme dangers naturels (PLANAT) de la Confédération. <p>- Communes.</p> <p>- IFENA (SLF).</p>

ÉDUCATION

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
Education	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère Education Nationale + site prim.net. - Associations. - REE. - SGMB. - CPIE Haute Durance. - Agence de l'Eau RMC. - CME. <p>- Agence de l'Eau RMC (Rhône-Méditerranée-Corse) : ensemble d'outils pédagogiques sur l'eau.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Protection Civile Nationale. - Protection Civile Régionale. <p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <p>- ARPA Piemonte.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communes, Canton et Confédération.

Préparation à la crise et protection civile

LES PLANS DE SECOURS

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Elaboration du plan de secours	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat > Préfet (plan ORSEC). - Commune (PCS). - Intercommunalité. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune (collaboration avec la Protection Civile Régionale). - Eventuellement communauté de montagne. 	Commune avec appui technique et financier du Canton.

INFORMATION DES CITOYENS

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rares : maires / Etat (Préfet)... 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile. - Commune. - Mass media. 	Commune.

L'ÉDUCATION

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croix-Rouge. - Pompiers. - Education Nationale. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Protection civile Nationale. - Protection Civile Régionale. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> Commune.

La prise en compte du risque dans l'aménagement et protection

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Type d'action	France	Italie	Suisse (Valais)
Approche générale	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD (DPPR). - METL. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère infrastructures (I). - Autorité de bassin (I). - Corpo forestale dello Stato (I) : di fatto tale Corpo è sostituito dalla Regione. <p style="text-align: right;"><i>PIEMONTE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assessorato Politiche Territoriali (urbanistica, pianificazione territoriale, edilizia residenziale), beni ambientali, concertazione con l'assessore al Welfare in merito alle politiche sociali per la casa, programmazione, statistica. - Assessorato allo sviluppo della montagna e foreste, opere pubbliche, difesa del suolo. <p style="text-align: right;"><i>VALLÉE D'AOSTE:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages Publics. - Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETEC. - DTEE. - Département cantonal de l'économie et du territoire.
Prise en compte du risque dans l'AT à l'échelle régionale	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région (DEAT). 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région : pour la Région Vallée d'Aoste l'instrument de référence est le PTP (Piano Territoriale Paesaggistico) et pour le Piémont il s'agit du PTR (Piano Territoriale Regionale). 	<p>Canton (Plan directeur cantonal et plan sectoriel des cours d'eau)</p>
Cartographie de l'aléa ou du risque	<p>Voir tronc commun :</p> <p>Etat > RTM / DDE / DDAF / DIREN</p> <p>+ Bureaux d'étude</p> <p>Critères qui intègrent les crues de plaine et les crues torrentielles (association de la vitesse d'écoulement avec la hauteur d'eau).</p> <p>L'aléa fort : la hauteur d'eau dépasse 1 mètre ou la vitesse est supérieure à 0,5 m/s, soit un produit $v \times h$ supérieur à 0,5 m²/s.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune : la Commune mandate des Bureau d'étude pour la réalisation des cartographies qui sont partie intégrante des PRGC (Piano Regolatore Generale Comunale). Toute cartographie doit être approuvée par la Région. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureaux privés sur mandat communal avec validation cantonale.

(...)

Délimitation des zones inconstructibles à l'échelle communale	Voir tronc commun : Etat > Préfet > RTM, DDE, DDAF (PPR...).	Voir tronc commun : - Commune avec approbation de la Région.	Voir tronc commun : Commune avec validation cantonale.
Autorisation de construction dans les zones à risque	Voir tronc commun : - Maire. - Etat (DDE / DDAF / RTM).	Voir tronc commun : - Commune avec avis de la Région pour certaines typologies.	Voir tronc commun : - Zones à bâtir : Commune avec préavis cantonal ; - Hors zones à bâtir : Canton.

PROTECTION

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Financement	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat > DDE, RTM. - Collectivités territoriales. - Syndicats, propriétaires. <p>- Etat > DDE, RTM (Contrats de plan Etat-Région, plan décennal de restauration des cours d'eau).</p> <p>- Ministère de l'Agriculture : programme de financement et de vérification de l'état des digues.</p> <p>- DIREN : financement d'études et des travaux dans les secteurs de la protection contre les inondations ou de restauration des berges. Accompagnement du volet lutte contre les inondations dans le cadre du plan Rhône.</p> <p>- Collectivités territoriales : demande de subventions auprès des Régions et des Conseils Généraux.</p> <p>- Syndicats, propriétaires (fonds Barnier + loi 2003) : regroupement en associations pour le financement de travaux).</p> <p>- Agences de l'eau (Gestion de la ressource en eau - procédure SAGE).</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat. - Région. - Commune. - Propriétaires. <p style="text-align: center;"><i>PIEMONTE</i> :</p> <p>- Province.</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <p>Canton, Commune ou tiers (industries, sociétés hydroélectriques, chemins de fer, etc.) avec importantes subventions cantonales et fédérales.</p>

(...)

Réalisation de travaux	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat > DDE, RTM (PIG). - Collectivités territoriales (PIG). - Conseil Général (ex. : Savoie...). <p>- Les Conseils Régionaux et Généraux peuvent proposer des aides en vue de réaliser des travaux sur les rivières dans le cadre de contrat de plan, ou de conventions passées entre les départements et les Agences de l'Eau.</p> <p>- Conseil général chargé des routes : projets de sécurisation</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région. - Communautés de montagne. - Commune. - Propriétaires. <p><u>VALLÉE D'AOSTE:</u> - En Vallée d'Aoste certains travaux urgents peuvent être réalisés par procédure en référé.</p> <p><u>PIEMONTE:</u> - <i>Province.</i></p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canton ou autres. <p>- Canton pour le Rhône (avec subventions fédérales), communes pour les autres cours d'eau valaisans, avec subventions cantonales et fédérales.</p>
Expérimentation de projets pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - Région : ARPE. - Départements. - Cemagref. 	<ul style="list-style-type: none"> - Région. 	<p>Canton avec appui de la Confédération des instituts de recherche nationaux et cantonaux</p>

ENTRETIEN

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Entretien des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (cours d'eau domaniaux). L'Etat est propriétaire des cours d'eau domaniaux, ses obligations concernent l'entretien du lit et les éventuels ouvrages de navigation. Le MEDD participe au financement des contrats de rivière. - Collectivités territoriales : financement et travaux sur cours d'eau relevant du domaine public des CT (loi 2003). Dans le cadre de conventions, les collectivités peuvent se substituer aux riverains pour prendre en charge l'entretien des cours d'eau. - Syndicats de riverains : les associations syndicales (AS) sont des collectivités de propriétaires réunis pour exécuter et entretenir, à frais communs, les travaux définis dans leurs statuts. Le propriétaire riverain a l'obligation de curage régulier du lit, d'entretien de la rive. Les AS peuvent bénéficier des aides de l'Etat et des établissements publics s'il existe un plan de gestion. - VNF : Voies navigables de France, établissement public sous la tutelle du METL, il agit en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et usagers de la voie d'eau. Il concourt à l'ensemble des politiques liées à sa préservation et à son développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Région. - Commune. <p><u>PIEMONTE:</u> - <i>Province.</i></p> <p><u>VALLÉE D'AOSTE:</u> - Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages Publics. - Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles.</p>	<p>Canton pour le Rhône (délégation aux communes avec contribution financière), communes pour les autres cours d'eau, avec subventions cantonales</p>

MESURES CONSTRUCTIVES

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
	Voir tronc commun : - Etat (PPR).	Voir tronc commun : - UE. - Etat. - Région. - Commune (prescriptions carte risques). <i>PIEMONTE</i> : - Province.	Voir tronc commun : - Loi cantonale sur les constructions. - Loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau. - RCCZ.

EXPROPRIATION

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Expropriation	Voir tronc commun : - Etat.	Voir tronc commun : - Région. - Commune. <i>PIEMONTE</i> : - Province.	Procédure cantonale

Prévision et alerte pré-événement

SURVEILLANCE ET PREVISION

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Prévision météo	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Météo-France. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Servizio Meteorologico dell'Aeronautica Militare. - Privati. <p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ARPA Piemonte</i> (tramite i Centri Funzionali). <p style="text-align: right;"><u>VALLÉE D'AOSTE</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Protection civile régionale</i> : Ufficio Meteo. 	<p>Voir tronc commun :</p> <p>MeteoSuisse et réseaux cantonaux (MINERVE, IFKIS-Hydro et GUARDAVAL).</p>
Prévision et suivi inondations	<p>MEDD > SCHAPI :</p> <p>Cf. bulletin national d'information.</p> <p>Les services de prévision des crues ont pour mission de surveiller en permanence la pluie et les écoulements des rivières alimentant les cours d'eau dont ils ont la charge. Ils prennent la succession des services d'annonce de crue, que l'Etat a organisé sur les cours d'eau les plus importants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - SPC (ex : Alpes du nord) - Bassin RMC (Rhône-Méditerranée-Corse) 	<p style="text-align: right;"><u>PIEMONTE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ARPA Piemonte > Centro funzionale</i>. <p style="text-align: right;"><u>VALLÉE D'AOSTE</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Centro funzionale regionale</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévision : système cantonal MINERVE. - Suivi des crues : réseau fédéral et cantonal.

ALERTE

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Alerte météo / carte de vigilance	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Météo-France. - Préfecture. <p>- Météo-France : depuis 2001, Météo France, à partir d'observations par radars, diffuse aux autorités et au grand public, en cas de phénomènes dangereux, une carte de vigilance météorologique (Cf. météofrance.com) qui vise à attirer l'attention de tous sur des situations qui peuvent devenir dangereuses dans les 24heures. En cas de phénomène dangereux de forte intensité, la zone concernée apparaît en orange. En cas de phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle, la zone apparaît cette fois en rouge. La précision spatiale de ces systèmes n'est pas suffisante pour prévoir des phénomènes intenses très localisés sur de petits bassins versants.</p> <p>- MEED > SCHAPI :</p> <p>Cf. bulletin national d'information. Le MEED a créé le SCHAPI, service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations. Ce centre assure l'appui aux services de prévision des crues et la veille hydrométéorologique 24 sur 24 localisée sur les bassins rapides.</p> <p>- SPC (ex : Alpes du nord)</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Servizio Meteorologico dell'Aeronautica Militare. - Privati. <p><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARPA Piemonte (tramite i Centri Funzionali). <p><i>VALLÉE D'AOSTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile régionale : Ufficio Meteo. <p>- Centro funzionale regionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - MeteoSuisse. - Réseaux cantonaux (MINERVE, IFKIS-Hydro et GARDAVAL). - Police cantonale.
Annonce des crues	<ul style="list-style-type: none"> - DDE / DIREN : les DIREN peuvent être chargés de l'annonce des crues (règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues). - SCHAPI : Cf. document sur l'annonce des crues. - MEED (carte vigilance crues) : 	<ul style="list-style-type: none"> - Département de la Protection Civile (I) <p><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARPA Piemonte > Centro funzionale. <p><i>VALLÉE D'AOSTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection civile régionale. - Centro funzionale regionale. 	<p>Système cantonal MINERVE et IFKIS-Hydro.</p>
Alerte de la population	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maire. - Gendarmerie/ police. - SDIS. <p>- Automates d'alerte (DDE / DIREN)</p>	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maire. - Sapeurs pompiers. - Police, gendarmerie (carabinieri). - Protection civile. <p><i>PIEMONTE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfet. 	<p>Voir tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune. - Pompiers. - Sécurité civile. - Police communale. - CENAL.

MESURES ANTICIPATIVES

Type d'action	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Suisse (Valais)</i>
Évacuation	Voir tronc commun : - Préfet. - Maire (PCS).	Voir tronc commun : - Maire. <i>PIEMONTE</i> : - Préfet.	Voir tronc commun : Communes

PGRN 2006-2007

Réalisation : L. CRETON-CAZANAVE, B. EINHORN

Infos France : L. CRETON, A. PELTIER

Infos Italie : A. PELTIER, I. VOYAT

Infos Suisse : A. PELTIER, J.-D. ROUILLER
